

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Chief Executive de la FSC intervient lors de la semaine Fintech

Invité, le 3 novembre 2021, à expliquer les principales caractéristiques de la plate-forme numérique, le Directeur Général de la Financial Services Commission (« FSC »), M. Vikash Thakoor est intervenu sur la philosophie de la FSC de moderniser la réglementation grâce à l'utilisation de nouvelles technologies et la valorisation des données. Le panel comportait également Mme Renée Spierings, Senior Advisor de la Financial Services and Markets Authority (« FSMA ») de la Belgique et était animé par M. Oumar Diallo, Directeur, Fintech et Innovation de l'Autorité des marchés financiers du Québec, Canada (l'« Autorité »).

M. Thakoor a expliqué que la FSC règlemente autour d'une centaine de types d'activités dans le secteur des services financiers non bancaires avec 19 367 entités déjà en opération. Il était temps d'innover les procédures établies afin d'assurer le traitement des demandes de permis d'opération de manière fluide et plus rapide pour mieux faciliter les affaires. C'est dans cet esprit que la FSC a développé avec des ressources internes la FSC One platform.

Il a ensuite présenté la philosophie et les fonctionnalités de la FSC One platform virtuellement aux participants lors d'une séance interactive dédiée à la Semaine Fintech 2021 organisée en interne par l'Autorité qui mettait en valeur cette année la collaboration entre membres de l'Institut Francophone de Régulation Financière (« IFREFI »).

M. Thakoor a rappelé que la plate-forme repose sur un support « *paperless* » et, est conforme à l'initiative verte de la FSC. Il a ajouté qu'elle a été développée en intégralité par des talents internes démontrant ainsi le savoir-faire mauricien et la vision de la FSC

de développer son propre système innovant. A ce jour, la FSC a reçu 68 nouvelles demandes depuis l'opération de la FSC One Platform le 12 août 2021.

Il est à noter que la FSC a signé en juin dernier un accord de coopération en matière de technologie financière (« fintech ») avec des membres des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »), soit les autorités en valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan. À travers cet accord, la FSC travaille ensemble avec ses homologues régulateurs canadiens pour soutenir l'innovation actuelle et future dans leurs juridictions financières respectives.

11 novembre 2021

A propos de la FSC :

La FSC est l'organe intégré de régulation du secteur des services financiers non-bancaires et du commerce mondial à Maurice.

La FSC a pour vision d'être « un superviseur financier de renommée internationale engagé dans le développement de Maurice en tant que centre de services financiers solide et compétitif ».

Dans le cadre de sa mission, la FSC vise à promouvoir le développement, l'équité, l'efficacité et la transparence des institutions financières et des marchés des capitaux à Maurice; réprimer les crimes et les malversations afin de protéger les citoyens investissant dans des produits financiers non-bancaires; et assurer la solidité et la stabilité du système financier à Maurice.

**Financial Services Commission
FSC House, 54 Cybercity
Ebene, 72201 Mauritius
T: (+230) 403-7000 F: (+230) 467-7172
E: fscmauritiu@intnet.mu
www.fscmauritiu.org**

